



# LA PRESSION MONTE

## Danger **A la Maison d'Arrêt de Blois**

Jeudi 13 octobre 2022, en début de journée, une personne détenue a tapé si violement sur la porte de sa cellule que les gonds ont sauté et le bloc serrure a été endommagé. Le gradé et les agents sont intervenus avec diplomatie pour mettre fin à l'incident. Malgré leur tentative de préserver le dialogue, les agents n'ont reçu qu'une pluie d'insultes et de menaces.

L'incident a été circonscrit jusqu'au moment du repas où une autre personne détenue a repris de plus belle. En effet, celle-ci désireuse d'exprimer son mécontentement a jeté son repas sur le collègue qui n'a eu d'autre choix pour garder la maîtrise de l'incident, que de refermer la porte de la cellule.

La personne détenue a continué son vacarme et ses invectives tout en exigeant un entretien immédiat avec la cheffe de détention. La personne détenue a refusé d'entendre que l'entretien aurait lieu le lendemain et a manifesté son désaccord en crachant sur le surveillant et la gradée. Ne pouvant mettre fin à l'incident par un autre moyen, la mise en prévention a été décidée et exécutée.

Le **SLP MA Blois FO Justice** félicite les différents agents impactés et sera soutien dans les démarches qu'ils souhaiteraient entreprendre.

Le **SLP MA Blois FO Justice** attire l'attention sur le fait que la combinaison du sous-effectif RH et le taux d'encellulement excessif accentue la dynamique de violence en nuisant au rapport de force.

Le **SLP MA Blois FO Justice** condamne le service dégradé mis en place en service de nuit et alerte sur la survenue d'incident grave pendant cette période. Et invite à respecter le protocole d'accord du 11 mai 2009 et notamment le point 3 et annexe.

Le **SLP MA Blois FO Justice** demande le transfert disciplinaire de cette personne détenue.

